

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 18-462-1935 modifiant le décret du 18 février 1928 sur les marques, honneurs, saluts, fêtes nationales et visites dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire.

n° 18-462-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 mai 1935

Numéro JO
n° 462 du 31/05/1935

Date du numéro
31 mai 1935

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 21 mars 1935 modifiant le décret du 18 février 1928 sur les marques, honneurs, saluts, fêtes nationales et visites dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire; inséré au Journal officiel de la République française du 28 mars 1935

Vu la circulaire du Ministre des colonies n° 2260, du 30 avril 1935,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 21 mars 1935 susvisé, modifiant le décret du 18 février 1928 sur les marques, honneurs, saluts, fêtes nationales et visites dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. DE COPPET.